

# Perspectives

Apéridique – n°22/102 – 23 mars 2022

## FRANCE – Élections 2022

### Pouvoir d'achat, état des lieux et principaux enjeux

- La croissance du pouvoir d'achat a été plus soutenue pendant le quinquennat d'Emmanuel Macron que pendant les deux quinquennats précédents.
- Emmanuel Macron a cependant bénéficié des réformes mises en place par son prédécesseur et d'un marché du travail déjà dynamique. À son arrivée au pouvoir en 2017, le taux de chômage était déjà en baisse depuis deux ans.
- Certaines mesures prises pendant le quinquennat ont également participé à l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages. Nous retiendrons notamment les effets de la transformation du CICE en baisse de charges et la suppression progressive de la taxe d'habitation.
- Cependant, les mesures pérennes prises pendant le quinquennat ont principalement permis une hausse des revenus d'activité. Si la plupart des ménages en ont bénéficié, certaines études pointent une aggravation des inégalités et certaines mesures défavorables aux déciles de revenus les plus faibles, notamment avec la baisse des APL tandis que les plus fortunés ont profité de la transformation de l'ISF en IFI.
- Des mesures temporaires ont toutefois été prises pour protéger le revenu des ménages pendant la crise sanitaire. Les récentes pressions inflationnistes ont également été atténuées par la mise en place du « bouclier tarifaire » énergétique.
- Le pouvoir d'achat ressort comme la première préoccupation des Français, et est abordé par les candidats à l'élection via des thèmes variés, allant de la rémunération du travail aux questions de patrimoine, de transmission et de retraites.
- Sur les retraites, une opposition apparaît entre les candidats de gauche (et Marine Le Pen), qui souhaitent un recul de l'âge de départ, et les candidats du centre et de la droite, qui insistent sur la nécessité de travailler plus longtemps.
- Beaucoup de candidats souhaitent également revaloriser les bas salaires. Pour certains, notamment à gauche, cela passe par une forte revalorisation du Smic tandis que les candidats de droite envisagent pour la plupart une baisse des impôts et charges sur les bas salaires.
- La réduction des inégalités figure également en bonne place dans le programme de J.L. Mélenchon et celui de Y. Jadot. Les deux candidats sont en faveur d'une garantie minimum de revenu et envisagent pour cela d'augmenter la fiscalité pesant sur les hauts revenus, et surtout sur les hauts patrimoines avec un rétablissement de l'ISF en y intégrant une dimension climatique.
- Aggravées par le déclenchement du conflit en Ukraine, les pressions inflationnistes, notamment sur les prix de l'énergie, réduisent le pouvoir d'achat des ménages. Pour répondre à cette problématique, les candidats formulent des propositions variées allant de la baisse de la TVA sur certains biens à une contribution plus importante des employeurs au remboursement des frais de transport.

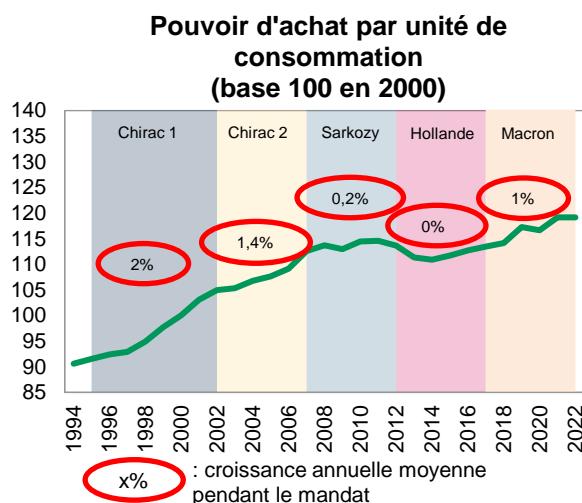
Première source de préoccupation des Français selon les sondages, le pouvoir d'achat devrait être un sujet central en vue des élections présidentielles. Quelle a été l'évolution du pouvoir d'achat des ménages sur les dernières années et qu'attendre des principaux candidats sur le sujet ? Étant donné la multitude des propositions pour chacun des candidats,

cette note ne propose pas une revue exhaustive des mesures mais essaie de présenter les grands axes des programmes des principaux candidats.

## Etat des lieux

### *Un pouvoir d'achat en hausse pendant le dernier quinquennat*

Le quinquennat qui s'achève en 2022 a été marqué par une crise spectaculaire avec une contraction record du PIB de 8% en 2020 suite aux restrictions sanitaires destinées à endiguer la pandémie de Covid-19. Malgré cela, le pouvoir d'achat par unité de consommation (c'est-à-dire le revenu disponible des ménages déflaté de l'inflation) a progressé de 1% par an en moyenne entre 2018 et 2022 (avec l'hypothèse d'un pouvoir d'achat stable en 2022, le dynamisme du marché du travail étant compensé par la hausse de l'inflation), plus qu'entre 2013 et 2017 (0% en moyenne) et 0,2% par an entre 2008 et 2012. Il convient toutefois de noter que le quinquennat Sarkozy a été marqué par la crise financière et que le quinquennat Hollande a subi un assainissement budgétaire imposé au niveau européen et la fin de la crise des dettes souveraines. Les soutiens budgétaires et monétaires étaient alors moins importants (du fait notamment d'une politique monétaire moins accommodante et de taux plus élevés) que pendant la crise de Covid-19 et la reprise post-crise financière avait été fortement contrainte par un retour prématué à la rigueur budgétaire. En outre, les gains de pouvoir d'achat commençaient à être marqués sur les dernières années du quinquennat Hollande.

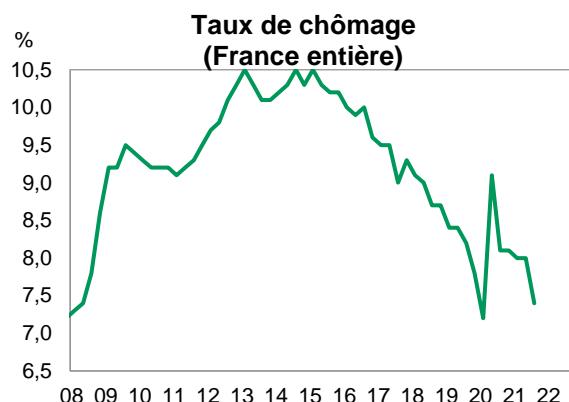


Sources : Insee, Crédit Agricole SA ECO

Entre 2018 et aujourd'hui, le pouvoir d'achat des ménages a ainsi pu bénéficier de certaines mesures mises en place dès le quinquennat de François Hollande et qui ont ensuite été renforcées ou pérennisées par Emmanuel Macron. Le CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) instauré en

2013 aurait ainsi permis la création de 160 000 emplois entre 2013 et 2017 selon France Stratégie et a été transformé en baisse de charges pérenne en 2019. Il aurait également eu un effet positif sur les salaires.

La progression du pouvoir d'achat est notamment due à la bonne tenue du marché du travail au cours des cinq dernières années. En effet, malgré la crise, le taux de chômage est passé de 9,3% en France entière au T1 2018 à 7,4% en fin d'année 2021, plus bas niveau depuis 2008 (hors effet technique temporaire au début de la crise). En outre, les effectifs salariés ont augmenté de 3,2% sur la même période. La bonne dynamique du marché du travail a été amorcée avant le quinquennat d'Emmanuel Macron mais a été renforcée par des réformes en faveur de l'emploi, notamment pour les jeunes avec le net essor de l'apprentissage au cours des dernières années.



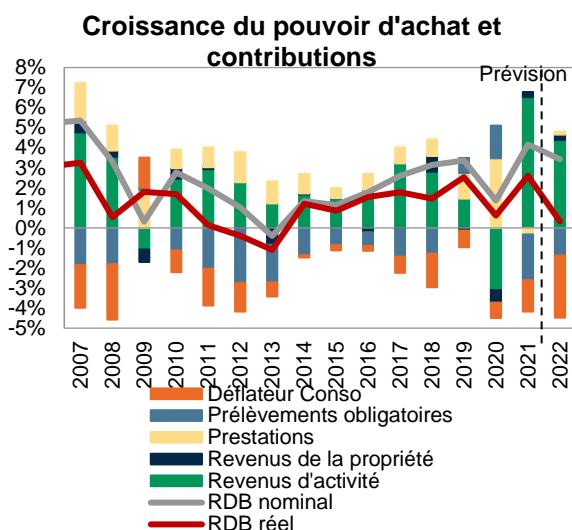
Sources : Insee, Crédit Agricole SA ECO

D'autres mesures sont venues renforcer les gains de pouvoir d'achat au cours des dernières années. La baisse puis la suppression progressive de la taxe d'habitation représentera un gain moyen de 738 € par an en moyenne par foyer selon le ministère de l'Économie. La transformation de l'ISF en IFI (Impôt sur la fortune immobilière) a également renforcé le pouvoir d'achat des déciles supérieurs.

Plusieurs mesures de soutien au pouvoir d'achat avaient été mises en place en 2019 à la suite de la crise des « gilets jaunes ». La prime d'activité a augmenté le revenu pour les personnes ayant un salaire modeste et les primes défiscalisées dites « prime Macron » ont été mises en place pour les salariés dont le revenu est inférieur à trois fois le Smic dans les entreprises ayant conclu des accords d'intéressement. La défiscalisation des heures supplémentaires a également participé à ce soutien axé en premier lieu sur les actifs.

Plus récemment, les mesures d'urgence prises pendant la crise (en premier lieu le chômage partiel et le fonds de solidarité) ont permis de préserver le

revenu des ménages malgré une chute de 8% du PIB en 2020.



Sources : Insee, Crédit Agricole SA ECO

La hausse récente de l'inflation pourrait toutefois relancer les débats sur les gains de pouvoir d'achat au cours des dernières années et ternir le bilan économique du quinquennat. En effet, la hausse des prix de l'essence était déjà une des causes du mouvement des « gilets jaunes » et est inégalement ressentie par les ménages selon la composition de leur panier de consommation. (voir [Comprendre l'accélération récente et les écarts d'inflation suivant les habitudes de consommation](#)). Pour y faire face, le gouvernement a gelé les prix du gaz depuis le mois d'octobre et a limité la hausse des tarifs de l'électricité à 4% en février avant un gel au moins jusqu'au mois de juin. Un chèque énergie de 100 € a également été versé aux personnes gagnant jusqu'à 2 000 € par mois.

De plus, la récente invasion de l'Ukraine par la Russie entraîne des pressions supplémentaires sur les prix de l'énergie. Même si la France n'utilise que peu de gaz naturel pour produire de l'électricité et est moins dépendante de la Russie que ses voisins allemands et italiens, le prix de l'électricité sur les marchés européens augmente fortement tout comme celui des carburants (voir [Les relations commerciales avec la Russie et l'Ukraine, état des lieux et risques potentiels](#)). Les matières premières alimentaires et notamment les céréales connaissent également de fortes hausses de prix tout comme certaines matières premières industrielles comme l'aluminium et le nickel. Face à ces pressions inflationnistes exacerbées, le pouvoir d'achat s'impose encore davantage comme la première préoccupation des Français et au-delà des propositions destinées à augmenter les revenus, les candidats doivent également se positionner sur les moyens pour limiter les hausses de prix.

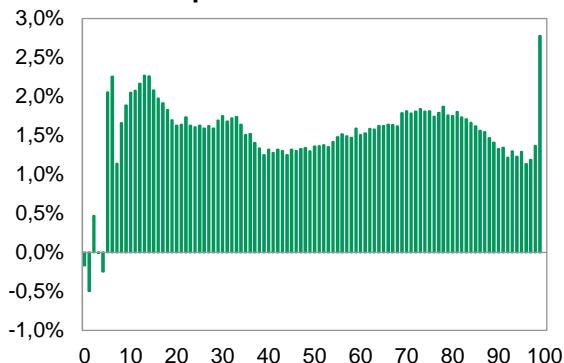
### *Mais des débats sur les principaux bénéficiaires des mesures prises pendant le quinquennat*

Si les données macroéconomiques soulignent l'accélération des gains de pouvoir d'achat sur le quinquennat, l'aspect redistributif des mesures fait débat, certaines évaluations faisant état d'une aggravation des inégalités tandis que d'autres soulignent plutôt des gains de pouvoir d'achat pour l'ensemble des déciles de revenu.

Ainsi, une étude de l'IPP (Institut des politiques publiques) pointe les effets inégalitaires des réformes pérennes menées depuis le début du quinquennat. En effet, alors que la majorité des centiles de revenu ont bénéficié d'une augmentation de leur niveau de vie grâce aux réformes menées sur les dernières années, les plus gros gains ont été réalisés par les 1% des plus hauts revenus grâce notamment à la transformation de l'ISF en IFI, à la *flat tax* sur les revenus et plus-values financiers et à la suppression de la taxe d'habitation (qui même si elle n'est pas encore entrée en vigueur pour les 20% des ménages les plus aisés est prise en compte dans l'évaluation de l'IPP).

À l'inverse, les cinq centièmes de revenu les plus faibles ont subi une baisse de leur niveau de vie. Les personnes composant ces centiles de revenu ont davantage perçu la baisse des aides au logement. Il existe néanmoins d'importantes disparités entre les ménages en fonction du statut d'activité, les actifs ayant en effet été favorisés au cours du dernier quinquennat.

### **Effets des réformes pérennes du quinquennat Macron sur le niveau de vie par centile de revenu**

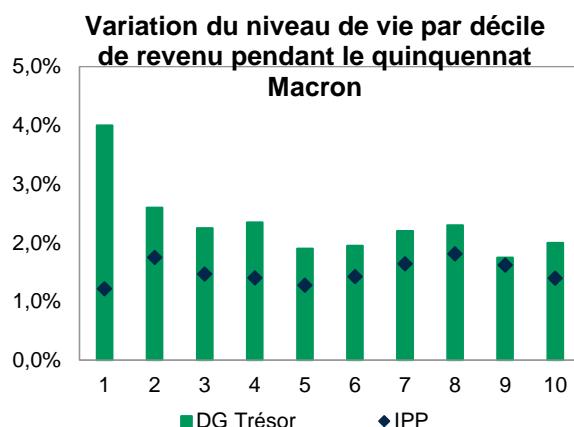


Sources : IPP, Crédit Agricole SA ECO

Dans le RESF 2022 (Rapport économique, social et financier), la Direction générale du Trésor met cependant en avant les effets redistributifs des mesures prises pendant le quinquennat et souligne des gains de pouvoir d'achat pour tous les déciles de revenu et en particulier pour le premier.

D'importantes différences de méthodologie existent entre ces deux évaluations, l'IPP étudie les centiles, la DG Trésor les déciles. Seules les mesures pérennes sont prises en compte par l'IPP tandis que la DG Trésor tient également compte des mesures d'urgence prises pendant la crise pour protéger le

revenu des ménages et des mesures exceptionnelles comme le chèque énergie, qui bénéficie aux personnes gagnant moins de 2 000 € par mois. Enfin, l'IPP prend en compte la date de décision des mesures et comptabilise par exemple la suppression de la taxe d'habitation pour les 20% des ménages les plus aisés tandis que la DG Trésor prend la date de mise en œuvre des mesures.



Sources : RESF 2022, IPP, Crédit Agricole SA ECO

Les différentes études s'accordent toutefois sur des gains de pouvoir d'achat marqués au niveau global, sur l'importance du statut d'activité et sur la prime donnée au travail pendant le quinquennat Macron.

## Le pouvoir d'achat dans les programmes des candidats

### Revaloriser les revenus d'activité

La plupart des candidats intègrent dans leurs programmes des hausses marquées de salaires. **Yannick Jadot** propose une revalorisation immédiate de 125 € du Smic puis une augmentation soutenue au cours des prochaines années pour atteindre 1 500 € net en 2027, tout comme **Fabien Roussel**. **Anne Hidalgo** et **Jean-Luc Mélenchon** prévoient, quant à eux, de fortes augmentations immédiates du Smic, de 15% pour la candidate socialiste, ce qui porterait le Smic net à 1 469 € et un passage à 1 400 € pour le candidat de la France insoumise. Ces mesures représenteraient d'importants gains de pouvoir d'achat pour les ménages au niveau macroéconomique mais pourraient entraîner des destructions d'emplois. L'impact serait positif, au moins à court terme, au niveau macroéconomique et notamment sur la consommation car la propension à consommer des personnes à revenu modéré est plus importante que dans les déciles de revenus supérieurs.

Pour les fonctionnaires, **J.-L. Mélenchon** prévoit également de rattraper le gel du point d'indice en vigueur entre 2010 et 2016 et **Fabien Roussel** d'augmenter les salaires de 30%. **Anne Hidalgo** souhaitait quant à elle doubler le salaire des enseignants au cours du quinquennat mais cette proposition ne semble plus d'actualité. À la place, la

candidate PS veut porter les salaires des enseignants « au niveau de celui des cadres » mais l'accent semble désormais mis sur les enseignants débutants sans trop de précision. **Y. Jadot** propose d'augmenter de 20% le salaire des enseignants.

**Emmanuel Macron** prévoit également certaines mesures afin d'améliorer les revenus d'activité. Tout d'abord la prime portant son nom serait triplée pour atteindre 3 000 € par an. Cette prime totalement défiscalisée peut être versée par les entreprises aux salariés gagnant jusqu'à trois Smic. Le point d'indice sur lequel est basée la rémunération des fonctionnaires devrait également être dégelé, ce qui entraînerait des revalorisations salariales dans la fonction publique même si les détails de ces revalorisations ne sont pas connus à ce jour. Plus généralement, E. Macron vise une remontée continue des effectifs salariés (voire le plein emploi), grâce à sa politique de redressement de la compétitivité et d'investissements massifs dans les secteurs innovants.

À droite, les candidats s'engagent également à des revalorisations salariales bien que d'une moindre ampleur. **Valérie Pécresse** souhaitait initialement augmenter de 10% les salaires nets jusqu'à 2,2 Smic au cours du quinquennat à venir via une prise en charge aux deux tiers par l'État et le tiers restant à la charge des entreprises. Face au mécontentement des organisations patronales, la mesure a été remaniée et serait désormais financée par une baisse des cotisations vieillesse (notamment compensée par un report de l'âge de départ à la retraite) qui permettrait une hausse de 3% des salaires. Le reste de la hausse est beaucoup plus flou et renvoyé à une conférence entre syndicats et patronat (idée d'une nouvelle baisse des impôts de production conditionnée par un engagement des entreprises à augmenter les salaires). **Eric Zemmour** souhaite quant à lui baisser la CSG sur les revenus d'activité pour les salaires jusqu'à 2 000 € nets mensuels, ce qui représenterait un gain de 80 à 100 € par mois pour un salarié au Smic. **Eric Zemmour** et **Valérie Pécresse** se rejoignent sur la volonté d'une défiscalisation totale des heures supplémentaires, c'est-à-dire en supprimant à la fois l'impôt sur le revenu et les cotisations sociales (les heures supplémentaires sont déjà exonérées d'impôt sur le revenu jusqu'à 220h ou 5 000 € par an et de cotisations sociales salariales jusqu'à 11,3% du salaire). Si cette mesure pourrait améliorer le pouvoir d'achat de certains bénéficiaires, il convient de souligner qu'elle est coûteuse pour l'État. En outre, elle pourrait entraîner une augmentation des heures travaillées par certains salariés et entraîner des destructions d'emplois.

### Garantir un revenu minimum

Enfin, en plus de la revalorisation du Smic, **Yannick Jadot** se distingue des autres candidats par sa

volonté de mettre en place un revenu citoyen qui combinerait une revalorisation du RSA (qui serait revalorisé), et une refonte des allocations logement et des primes d'activité afin de garantir un revenu minimum de 918 € mensuels à partir de 18 ans.

**Jean-Luc Mélenchon** formule une proposition similaire et souhaite instaurer une garantie d'autonomie qui complèterait le revenu de chacun pour atteindre 1 063 € soit le niveau actuel du seuil de pauvreté, cela bénéficierait notamment aux étudiants. Coûteuse, cette mesure serait financée par la hausse des droits de succession (et de transmission) avec en particulier la taxation à 100% au-delà de 12 millions d'euros. Cette mesure ne concerne qu'une infime partie de la population puisque ce montant représente 100 fois le patrimoine net médian mais permettrait, selon la France insoumise, d'augmenter les ressources fiscales de 10 milliards d'euros par an.

Le PCF propose également de soutenir les jeunes avec un revenu étudiant de 850 € par mois.

**Valérie Pécresse** et **Emmanuel Macron** souhaitent au contraire conditionner le versement de certains minima sociaux et en particulier du RSA au suivi de formations ou à la réalisation d'une activité bénévole.

#### *Revoir la fiscalité des ménages*

**Marine Le Pen** ne prévoit pas d'augmentation ciblée sur les bas salaires mais propose de soutenir le pouvoir d'achat des jeunes *via* une exonération totale d'impôt sur le revenu pour les personnes de moins de 30 ans. Elle propose également d'exonérer de cotisations patronales les hausses d'au moins 10% des salaires jusqu'à 3 Smic.

**Emmanuel Macron** souhaite poursuivre sur sa lancée en annonçant la suppression de la contribution à l'audiovisuel public (environ 4 Mds €) après avoir supprimé la taxe d'habitation au cours de son premier quinquennat.

**Yannick Jadot** et **Jean-Luc Mélenchon** se rejoignent sur la volonté de réviser le barème de l'IR afin d'améliorer sa progressivité. Si les modalités précises diffèrent légèrement, l'objectif des deux candidats est de créer de nouvelles tranches de revenu (il y a actuellement cinq tranches d'imposition) pour une meilleure progressivité des taux d'imposition. Afin de réduire les inégalités et d'améliorer la redistributivité de notre système social, les deux candidats souhaitent également réduire l'imposition des premières tranches et augmenter celle des tranches supérieures. Pour le candidat LFI, l'impôt sur le revenu baisserait pour les personnes percevant jusqu'à 4 000 € par mois et augmenterait ensuite pour atteindre un taux marginal de 90% pour la dernière tranche et les

revenus supérieurs à 400 000 € annuel. Ils souhaitent également supprimer le quotient conjugal, l'imposition pour les couples mariés ou pacsés deviendrait ainsi individuelle, ce qui encouragerait le travail des femmes et augmenterait les recettes fiscales. En revanche, cela entraînerait une perte de pouvoir d'achat pour les couples actuellement bénéficiaires de la mutualisation des revenus. Les deux candidats sont également favorables à la suppression de la *flat tax* à 30% sur les revenus et plus-values du capital afin de rendre cette imposition plus progressive et alignée sur les revenus d'activité.

#### *Limiter les coûts pour les ménages modestes*

Face à l'accélération de l'inflation et en particulier à la hausse des prix de l'énergie, plusieurs candidats souhaiteraient protéger le pouvoir d'achat des ménages *via* l'encadrement des prix ou la subvention de certains biens et services.

**Fabien Roussel, Marine le Pen et Anne Hidalgo** proposent ainsi de baisser de 20% à 5,5% la TVA sur l'électricité et le gaz. Les candidates du RN et du PS vont même plus loin en proposant d'inclure les carburants à cette baisse de TVA (de façon temporaire dans le cas des carburants pour la candidate PS). **Valérie Pécresse** propose de supprimer la TVA sur les taxes pesant sur l'électricité. Ces mesures permettraient d'alléger les effets de l'inflation pour les ménages (en particulier ruraux), qui consacrent une importante partie de leur budget à l'énergie, mais auraient probablement des effets négatifs d'un point de vue environnemental et un coût budgétaire très élevé.

La candidate du RN propose également de sortir du marché européen de l'électricité, point sur lequel elle est rejoints par la candidate LR. En effet, le prix de l'électricité au niveau européen est fixé selon le coût marginal de la dernière unité de production mise en activité et qui est souvent, notamment en hiver, une centrale au gaz naturel ou au charbon. La France étant globalement autonome dans sa production d'électricité grâce au nucléaire qui assure une production peu coûteuse, ce mécanisme de fixation des prix est généralement désavantageux pour la France. Néanmoins, la question de la faisabilité de cette mesure au niveau du droit européen se pose.

Toujours pour lutter contre la hausse des prix de l'énergie, **Fabien Roussel** prévoit de pérenniser le chèque énergie et de l'augmenter à 700 € par an au minimum. **Eric Zemmour** prévoit quant à lui d'imposer aux entreprises le remboursement de la moitié des frais de carburant de leurs salariés. L'idée de faire davantage contribuer les employeurs aux frais de carburant est également présente chez **V. Pécresse** qui propose d'indexer les indemnités kilométriques sur le prix des carburants.

**J.-L. Mélenchon** souhaite quant à lui bloquer temporairement les prix de certains produits de première nécessité comme le gaz, l'électricité, le carburant et même certains produits alimentaires. **Eric Zemmour** souhaite aussi geler le prix des carburants.

Les mesures annoncées par **Emmanuel Macron** ne font pas vraiment partie de son programme car elles sont déjà en vigueur ou le seront avant le premier tour de l'élection. Il a notamment annoncé une réduction de 15 centimes d'euro par litre de carburant à partir du mois d'avril pendant au moins quatre mois. La majorité présidentielle a également annoncé que le gel des prix du gaz et de l'électricité, qui devait prendre fin en juin, serait vraisemblablement prolongé jusqu'en fin d'année 2022 afin de limiter la hausse de la facture énergétique pour les ménages.

Pour limiter le poids de certaines dépenses incompressibles sur le budget des ménages, **Anne Hidalgo** souhaite également contrôler le prix des services de logements en généralisant l'encadrement des loyers dans toutes les zones tendues. Un point également présent dans le programme de **J.-L. Mélenchon** qui souhaite même encadrer les loyers sur tout le territoire et les réduire dans les grandes villes. Il est rejoint sur ce point par **Fabien Roussel** qui souhaite encadrer les loyers et accélérer la construction de logements sociaux comme la plupart des candidats de gauche.

Toujours à gauche, **Yannick Jadot** envisage de baisser la TVA sur les produits bio. Une baisse qui serait compensée d'un point de vue budgétaire par une hausse de la TVA sur les produits nocifs pour la santé. **Jean-Luc Mélenchon** souhaite quant à lui financer la baisse de la TVA sur les biens de première nécessité par la mise en place d'une TVA « grand luxe » dans un objectif une nouvelle fois de meilleure redistribution fiscale et de réduction des inégalités.

## Retraite et patrimoine, des enjeux épineux

### *La question du patrimoine et des transmissions*

Si la majorité des candidats s'accordent pour augmenter d'une façon ou d'une autre les revenus du travail, en particulier pour les ménages à faibles revenus, les questions concernant la taxation et la transmission du patrimoine font débat.

La législation actuelle permet une exonération de droits de transmission jusqu'à 100 000 € pour les dons (tous les 15 ans) et héritages en ligne directe (aux enfants). De plus, de nombreux dispositifs avantageux, comme l'assurance-vie ou des abattements sur la transmission d'entreprises familiales

ou la non-taxation des plus-values latentes sur le capital lors d'un décès, limitent les effets redistributifs de la fiscalité des transmissions. Alors que le taux marginal d'imposition est de 45% au-delà de 1,8 million d'euros transmis, le segment supérieur (0,1%) qui aura reçu en moyenne 13 millions d'euros de transmissions au cours de sa vie ne paie qu'environ 10% de droits de succession sur l'ensemble de ce patrimoine, selon une note récente du CAE (Conseil d'analyse économique). Cela favorise la reproduction sociale d'une génération à l'autre et, en particulier pour les très grands patrimoines, l'émergence d'une « richesse dynastique ». Pourtant, la taxation des transmissions reste mal comprise et très impopulaire alors que la plupart des personnes en sont totalement exonérées. Au cours d'une vie, l'héritage médian perçu est de 70 000 €, bien inférieur aux 100 000 € d'abattements en vigueur. En outre, l'héritage est perçu en moyenne à 50 ans, il ne permet donc pas d'apporter un « coup de pouce » à ses enfants.

Plusieurs candidats jouent d'ailleurs de l'impopularité de la taxation des successions pour en faire un sujet majeur de la campagne. À droite, **Valérie Pécresse** souhaite doubler l'abattement sur les transmissions directes à 200 000 € et augmenter celui sur les transmissions indirectes (en faveur des beaux-enfants ou des petits enfants par exemple) à 100 000 €. En outre, il serait possible de transmettre jusqu'à 100 000 € tous les 6 ans au lieu de 15 ans actuellement. Les propositions d'**Emmanuel Macron** sont très proches avec un abattement sur les transmissions qui passerait à 150 000€ en ligne directe et 100 000€ en ligne indirecte. **Eric Zemmour** va dans le même sens et propose de défiscaliser les transmissions jusqu'à 200 000€ tous les 10 ans et de totalement défiscaliser les transmissions d'entreprises familiales. Si ces propositions pourraient favoriser les transmissions indirectes et donc les plus jeunes générations, elles ne règlent pas le sujet des « inégalités "dynastiques" de patrimoine » selon les mots employés par le CAE. **Marine Le Pen** souhaite également favoriser les dons et propose de supprimer les droits de succession sur la transmission des résidences principales jusqu'à 300 000 €.

À gauche, les candidats montrent une volonté de davantage taxer les transmissions mais également le patrimoine des plus riches de façon générale.

**Jean-Luc Mélenchon** propose de « tout prendre » pour les transmissions dépassant 12 millions d'euros, ce qui selon l'analyse du CAE ne concernerait que 0,1% de la population, afin de financer la garantie d'autonomie de 1 063 € mensuels.

**Yannick Jadot** souhaite quant à lui laisser l'abattement fiscal à 100 000 € en supprimant la condition de transmission en ligne directe. Il prévoit également de revoir les niches fiscales mentionnées précédemment bénéficiant en premier lieu aux revenus élevés.

Enfin, **Anne Hidalgo** souhaite augmenter à 300 000 € l'abattement sur les transmissions, ce qui représente 95% des héritages, mais souhaite augmenter la fiscalité des transmissions au-dessus de 2 millions d'euros. Afin d'améliorer la redistribution intergénérationnelle, elle propose également la mise en place d'un « capital de départ » de 5 000 € qui serait versé à 18 ans.

Les candidats de gauche se positionnent également en faveur d'une plus forte taxation du patrimoine tandis que les candidats de droite souhaitent plutôt conserver l'IFI en réduisant la portée (à l'exception de M. Le Pen qui souhaite le transformer en impôt sur la fortune financière). **J.-L. Mélenchon** souhaite remettre en place l'ISF et même le renforcer pour intégrer un volet climatique touchant « les gros pollueurs » et supprimer la *flat tax* sur les revenus du capital afin d'imposer les revenus du capital au même niveau que les revenus d'activité. **Yannick Jadot** souhaite quant à lui la mise en place d'un ISF climatique basé sur « l'engagement des patrimoines dans la transition climatique ».

### Réformer les retraites

Alors qu'une réforme ambitieuse devait être menée par **Emmanuel Macron** afin de simplifier les systèmes de retraite et d'améliorer leur équilibre financier, celle-ci a été abandonnée suite aux protestations sociales et à la crise du Covid-19. Néanmoins, le système actuel ne semble convenir à aucun candidat. Les retraités ou les personnes proches du départ à la retraite sont en outre un électoral très précieux étant donné que les personnes de plus de 50 ans représentent 52% du corps électoral et vont davantage voter que les plus jeunes générations. En 2017, 81% des 65-69 ans ont voté aux deux tours de la présidentielle contre 58% des 25-29 ans.

Le retour à 60 ans de l'âge de départ à la retraite est mis en avant par plusieurs candidats dont **Fabien Roussel, J.-L. Mélenchon**. Une mesure apparaissant également dans le programme de **Marine Le Pen** pour les personnes ayant commencé à travailler avant 20 ans et ayant cotisé 40 ans.

À l'inverse, **Valérie Pécresse, Emmanuel Macron** et **Éric Zemmour** sont en faveur d'un report de l'âge de départ à la retraite à 65 ans pour la candidate LR et le président sortant et à 64 ans pour le polémiste d'extrême droite.

Un coup de pouce aux petites retraites est également prévu. Pour le candidat PCF, aucune pension ne pourra être inférieure à 1 200 € par mois. **Valérie Pécresse** va plus loin et veut assurer un minimum de retraite au niveau du Smic (pour les carrières complètes) tout comme **Jean-Luc Mélenchon** qui prévoit en outre de porter le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté et propose de prendre en compte le RSA pour valider des trimestres. **Marine le Pen** souhaite également porter à 1 000 € le minimum vieillesse contre 916 € actuellement et augmenter les petites retraites. **Emmanuel Macron** est en faveur de pensions minimales à 1 100 € pour les « carrières complètes », il compte également supprimer les régimes spéciaux (avec une clause du grand-père c'est-à-dire que seuls les nouveaux entrants dans ces régimes seraient concernés par la réforme, pas les personnes en bénéficiant actuellement).

À part pour les candidats de droite proposant d'augmenter l'âge de départ à la retraite, la question du financement de ces mesures reste souvent floue dans les programmes. **J.-L. Mélenchon** précise cependant que la suppression du CICE mis en place en 2013 et depuis transformé en baisse de charges pérenne rapporterait 20 milliards d'euros par an et permettrait de financer cette réforme qu'il admet être « la mesure la plus chère » de son programme. ■

## Programmes pouvoir d'achat

	Mélenchon	Jadot	Macron	Pécresse	Le Pen	Zemmour
<b>SMIC</b>	1 400€ (dès l'élection)	1 500€ (en 2027)	Pas de coup de pouce	Hausse de 10% des salaires jusqu'à 2 800€ (très flou)	Exonérer de cotisations les entreprises augmentant les salaires jusqu'à 3 SMIC	Augmentant le SMIC net en réduisant la CSG
<b>Garantie de Revenu</b>	1 063 €	918 €	RSA (conditionné à un minimum d'activité)	RSA (conditionné à un minimum d'activité)	RSA	RSA
<b>Impôt sur le revenu</b>	Réviser le barème avec 14 tranches. Baisse IR jusqu'à 4 000€/mois Individualiser l'IR	Augmenter le nombre de tranches et individualiser l'IR	nd	nd	Exonérer les moins de 30 ans	nd
<b>Inflation</b>	Contrôle des loyers Blocage du prix des produits de 1ère nécessité	Baisse de la TVA sur les produits bio, sur les transports collectifs... Généralisation forfait mobilité durable 1 000€	Gel prix électricité et gaz jusqu'à fin 2022 Baisse de 15 centimes/l du prix des carburants	Indexer le forfait kilométrique sur les prix du carburant Supprimer la TVA sur les taxes sur l'électricité Sortir du marché européen de l'électricité	TVA à 5,5% pour l'électricité, le gaz et les carburants Sortie du marché européen de l'électricité	Imposer aux entreprises le remboursement de 50% des frais de carburant
<b>Fiscalité du patrimoine</b>	Supprimer la <i>flat tax</i> sur les revenus du capital Rétablir l'ISF	ISF climatique	IFI	Conserver IFI avec exonération de 50% de la résidence principale	Remplacer IFI par un impôt sur la fortune financière	Exonérer la résidence principale de l'IFI
<b>Transmissions</b>	Augmenter la fiscalité pour les plus riches "tout prendre au-dessus de 12Mn€"	Abattement de 100 000€ Supprimer la condition de ligne directe Revoir certaines niches fiscales (Assurance vie, ...)	Augmenter l'abattement à 150 000€ et 100 000€ en ligne indirecte	Augmenter l'abattement à 200 000€ et 100 000€ en ligne indirecte	Abattement de 100 00€ tous les 10 ans et l'ouvrir aux transmissions des grands-parents aux petits-enfants Exonérer les biens immobiliers jusqu'à 300 000€	Augmenter l'abattement à 200 000€ et l'ouvrir aux transmissions des grands-parents aux petits-enfants
<b>Retraites</b>	60 ans Minimum au SMIC	62 ans	65 ans Minimum à 1 100€	65 ans Minimum au SMIC	60 ans	64 ans

Sources : Programmes, Crédit Agricole SA ECO

## Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
21/03/2022	<a href="#">Parole de banques centrales – La Fed entame son resserrement monétaire avec confiance</a>	États-Unis
21/03/2022	<a href="#">France – Élections 2022 : compétitivité et réindustrialisation</a>	France
18/03/2022	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
17/03/2022	<a href="#">L'économie de marché, l'économie de crise, l'économie de guerre</a>	Union européenne
16/03/2022	<a href="#">France – Élections 2022 : transition énergétique</a>	France
16/03/2022	<a href="#">PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole</a>	Agriculture, agroalimentaire
15/03/2022	<a href="#">Chine – La cible de croissance annuelle dévoilée, reste à savoir comment l'atteindre</a>	Asie
15/03/2022	<a href="#">Italie – Baisse de la production industrielle en janvier</a>	Italie
11/03/2022	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
11/03/2022	<a href="#">Parole de banques centrales – La BCE anticipe la fin des achats d'actifs mais repousse la hausse des taux</a>	Zone euro
10/03/2022	<a href="#">Qualifier l'impact du choc et les réponses de politique économique</a>	Europe
10/03/2022	<a href="#">Amérique latine – Il est parfois heureux que l'Europe soit éloignée</a>	Amérique latine
09/03/2022	<a href="#">Asie – Le choc passera surtout par les prix</a>	Asie
08/03/2022	<a href="#">Europe centrale et orientale, Turquie : une très forte dépendance aux hydrocarbures de Russie</a>	Turquie
08/03/2022	<a href="#">Moyen-Orient et Afrique du Nord – Premiers impacts économiques de la guerre en Ukraine</a>	MOAN
04/03/2022	<a href="#">Monde - L'actualité de la semaine</a>	Monde
04/03/2022	<a href="#">France – Les relations commerciales avec la Russie et l'Ukraine, état des lieux et risques potentiels</a>	France
02/03/2022	<a href="#">L'OBSERVATOIRE financier des entreprises agroalimentaires</a>	Agri-agro
02/03/2022	<a href="#">Thaïlande – Un peu d'espérance</a>	Asie
01/03/2022	<a href="#">Maroc – La pire sécheresse depuis trente ans et ses conséquences économiques</a>	Afrique du Nord

### Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication :** Isabelle Job-Bazille - **Rédacteur en chef :** Armelle Sarda

**Documentation :** Dominique Petit - **Statistiques :** Robin Mourier, Alexis Mayer

**Secrétariat de rédaction :** Véronique Champion

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Intranet : <https://portaileco.ca-sa.adsi.credit-agricole.fr/>

Internet : <http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application [Etudes ECO](#) disponible sur l'App store

Android : application [Etudes ECO](#) disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributors extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exhaustivité, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.